



Saviez-vous que lors d'une hospitalisation pour raison d'accident ou de maladie, certains frais ne sont pas couverts par une assurance collective, ni par le régime public d'assurance maladie?

L'assurance hospitalisation vous aide à faire face aux dépenses additionnelles telles qu'une chambre privée ou semi-privée, ou encore les honoraires des services infirmiers reçus durant votre période de rétablissement.



Un accident ou une maladie peut coûter cher

Les coûts liés à une hospitalisation peuvent grimper très vite. Protégez-vous des frais imprévus :

- Hospitalisation
- Chirurgie d'un jour
- Transport en ambulance
- Rétablissement
- Hébergement dans un centre de réadaptation

L'assurance hospitalisation rapide et facile



Solution 100 % Web



Sans examen médical



Émission instantanée

En seulement quelques minutes, un contrat est émis instantanément sur le Web, et ce, sans tests médicaux.



LA PROTECTION



Une indemnité journalière illimitée allant jusqu'à 150 \$ en cas d'hospitalisation.



Une double indemnité journalière en cas d'hospitalisation en soins intensifs.



Une indemnité allant jusqu'à 150 \$ en cas de chirurgie d'un jour.



À la sortie de l'hôpital, une indemnité journalière de rétablissement.



Une indemnité journalière en cas d'hébergement en centre de réadaptation.



Une indemnité non imposable en cas d'hospitalisation au Canada.



+ Deux options s'offrent à vous :



Accident seulement



Accident et maladie